

AVIS AUX INVESTISSEURS ÉLIGIBLES ET AU PUBLIC

Alpha Property Fund — Société de Placement Immobilier (la « SPI »)

Établissement d'une valeur liquidative exceptionnelle et ouverture d'une période de souscription

La Société de Gestion AFRICA STONE MANAGEMENT, agréée par l'AMMC sous la référence n° AG/SDG/04/2019, agissant en qualité de Société de Gestion de la SPI « Alpha Property Fund », informe le public de ce qui suit.

Valeur liquidative exceptionnelle. Conformément à l'article 12 du règlement de gestion, la Société de Gestion procédera à l'établissement d'une valeur liquidative exceptionnelle de la SPI, dont la Date d'Établissement est fixée au 06/07/2026. **Motifs :** permettre les opérations de souscription d'Actions de la SPI décrites ci-après, en vue du financement de l'acquisition d'un Actif Immobilier conforme à la stratégie d'investissement de la SPI.

Ouverture d'une période de souscription. Conformément à l'article 8.2.3 du règlement de gestion, une Période de Souscription en numéraire est ouverte, d'une durée de quatre (4) Jours Ouvrés, du 24/06/2026 au 29/06/2026 inclus. Le Montant-Cible de souscription au capital de la SPI est fixé à 110.000.200,00 dirhams.

Modalités de souscription. La souscription est réservée aux Investisseurs Éligibles au sens du Règlement de Gestion et du Document d'Information de la SPI. Les ordres de souscription, accompagnés d'un Bulletin de Souscription dûment rempli et signé, sont pré-centralisés auprès de la Société de Gestion au plus tard à 12 heures (heure locale) le dernier jour de la Période de Souscription (Date Limite de Centralisation). Les souscriptions sont exécutées sur la base de la première valeur liquidative établie après la Date Limite de Centralisation, majorée, le cas échéant, des commissions de souscription. L'allocation des Actions s'effectue dans la limite du Montant-Cible, selon les modalités prévues à l'article 8 du Règlement de Gestion.

La livraison des Actions intervient selon le calendrier disponible auprès de la Société de Gestion et du Dépositaire.

Documentation. Le Document d'Information visé par l'AMMC et le Règlement de Gestion sont disponibles auprès de la Société de Gestion (Espace Les Palmiers, 13 rue Ibnou Toufail, Casablanca) et sur demande, par e-mail à mchoury@cpm.co.ma

Fait à Casablanca, le 23/06/2026.

La Société de Gestion AFRICA STONE MANAGEMENT